



QUAND BAISSER SON PANTALON DEVIENT UNE HABITUDE

Ce matin, notre collègue du RDC MA1 a subi une agression sexuelle caractérisée, en se rendant à la cellule d'un détenu pour lui prêter assistance !! Ce détenu (condamné pour une affaire de mœurs) a prétexté **avoir besoin de soins mais s'est exhibé devant la collègue !!**

C'est grâce à son professionnalisme et à son sang-froid qu'elle a certainement évité le pire ! Car cet acte visiblement prémédité depuis l'ouverture de la cellule a révélé les intentions de ce « prédateur » !

Art 222-32 :

L'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui ...est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 Euros d'amende

Comment cette situation ne ferait-elle pas écho à celle du début de semaine lors du retour promenade avec la 1^{ère} Surveillante, ne laissons pas ces faits se banaliser !!!

FO Pénitentiaire CP Béziers apporte son assistance et son soutien inconditionnel à la surveillante.

FO Pénitentiaire CP Béziers sera particulièrement vigilant quand aux suites données à cette affaire.

Pour **FO Pénitentiaire CP Béziers**, des incidents émaillent de plus en plus fréquemment la quiétude de la détention, il faut que cela cesse.

Comment ne pas évoquer en outre, ce détenu qui a eu recours aux menaces les plus claires avec l'officier juste parce que son téléphone a été saisi ?!

BÉZIERS EST UNE FAMILLE, NOUS SAURONS RÉAGIR

